



Faux en écriture publique

Par **gaby27300**, le **11/02/2013** à **15:35**

J'ai été convié en mairie, pour nous informé qu'une carrière existante venait de glissé et que le périmètre de sécurité englobé maintenant partiellement ma maison.
Ce qui ma énormément choqué car, j'ai des document officiel du notaire qui demande à la mairie , ainsi que à la D.D.E si il on connaissance de carrières dans le secteur avant l'achat.
Ils répondent tous deux. NON .